Responsable UE

Daniel Renzoni

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury Martine Liakhov

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

## Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

18 crédits • 360 points • 0 heures Prérequis : 1V100 Atelier de l'option

## Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Analyser un briefing interne et/ou externe en le situant dans un contexte socioprofessionnel en collaboration avec ses pairs et ses professeurs. (C1)
- Construire son discours pour défendre ses démarches et choix graphiques afin de le confronter à un jury de professeurs (C4, C5, C6)

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable de :

- Mobiliser les outils, les techniques graphiques et les démarches en prenant des risques dans ses recherches graphiques (C2-C7)
- Décliner ses choix graphiques en utilisant les principes de la communication visuelle afin de concevoir des systèmes et/ou propositions graphiques engagés (C3-C5)
- Affirmer une intention artistique cohérente en décodant diverses démarches artistiques. (C7)
- Concrétiser un projet de communication propre spécifique aux divers secteurs de la communication visuelle et graphique

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.